



CE RAGRESOL AL

Page 1/2

MORTIER AUTOLISSANT DES SOLS EN 13813

PROPRIETES

Mortier hydraulique, bi-composant pré-dosé et autolissant, permettant d'obtenir un revêtement aux propriétés suivantes :

- Bonne adhérence sur béton.
- Résistances mécaniques élevées.
- Insensibilité aux cycles gel-dégel.
- Imperméabilité à l'eau.
- Résistance aux sels de déverglaçage.
- Résistance aux chocs et à l'abrasion,
- Adapté pour locaux P4/P4S.

DOMAINES D'APPLICATION

- Réfection de sols en intérieur et extérieur,
- Sols industriels,
- Cuvelage en horizontal : parking sous terrains, caves, galeries, fosses d'ascenseur... :
Enquêtes SOCOTEC n°BFA0223/2, CCT 22 et n°BFA0224/2, CCT 23.
- Balcons,
- Dallages.

CARACTERISTIQUES

Composant A : Poudre grise

Granulométrie = 0 à 2 mm.

Composant B : Liquide blanc

Densité du mortier frais : de 1,8 à 2

Adhérence sur béton = 2 MPa à 28 jours

Absorption capillaire à 90 jours =

0.28 g / cm² (après 7 jours)

0.34 g / cm² (après 14 jours)

Module d'élasticité = 91560 kg / cm²

DOSAGE

En moyenne 2 kg de mortier gâché/m²/mm d'épaisseur.

PERFORMANCE

Résistance en pression : 7 bars

Résistance en contre-pression : 4 bars

Enquêtes SOCOTEC n°BFA0223/2, CCT 22 et n°BFA0224/2, CCT 23.

MISE EN OEUVRE

Nature des supports : bétons armés ou non, âgés de 28 jours.

Préparation des supports : Opération primordiale afin de garantir les qualités de RAGRESOL AL. Dans le cas de supports douteux, il est nécessaire d'effectuer un rabotage, afin d'éliminer la couche superficielle non adhérente. La cohésion du support devra être au minimum de 1 MPa (essais réalisés par traction directe).

Dans tous les cas les supports seront propres, sains, dépolissés, non gelés et exempts d'éléments gras. Largement humidifier la veille de l'application, ré-humidifier juste avant l'application en évitant les flaques résiduelles.

Préparation du mortier : Dans un récipient propre, verser la totalité du composant B (liquide) et ajouter progressivement la totalité du composant A (poudre) tout en malaxant avec un agitateur électrique à faible vitesse. Durée de malaxage : 3 min afin d'obtenir un mélange de teinte uniforme et sans grumeaux. Le mélange peut aussi se réaliser dans une petite bétonnière, dans ce cas préparer la quantité utilisable immédiatement. Ne pas rajouter d'eau.



Consultez nos FDS sur



USAGE PROFESSIONNEL

Les indications d'emploi ci-dessus ne sont que des recommandations générales dont l'adaptation à chaque cas particulier est laissée au compte de l'utilisateur. Nous déclinons toute responsabilité quant aux conséquences de cette adaptation eu égard aux nombreux facteurs qui échappent à notre contrôle. Notre responsabilité est expressément limitée à la fourniture de spécialités conformes aux spécifications d'emploi figurant sur l'emballage.
Indice 2 / Août 2015

ISO 9001
ISO 14001
OHSAS 18001
BUREAU VERITAS
Certification





CE RAGRESOL AL

Page 2/2

MORTIER AUTOLISSANT DES SOLS EN 13813



APPLICATION

Le mortier doit aussitôt être répandu sur le sol, et égalisé avec une raclette à hauteur réglable. Epaisseur d'application 4 à 10 mm, la finition se fera au grand rouleau débulleur au fur et à mesure de l'application.

Précaution d'emploi : Respecter les joints de dilatation, et les joints de retrait existants.

Si nécessaire recréer les joints de retrait (25m2).

Température d'application : 5 à 35°C.

Ne pas appliquer sous la pluie ou en cas de gel annoncé dans les 24 heures.

Revêtements ultérieurs : Peut rester en l'état ou recevoir peintures, enduits, carrelages, revêtements souples après un délai de séchage de 14 jours à 20°C.

Mise en service à 20°C :

- trafic piétons : 24h
- trafic léger : 48h
- trafic intense : 72h

STOCKAGE

1 an à l'abri du gel et de l'humidité.

EN 13813 CT - C30 - F7

Enduit de sol.

Réaction au feu : Ffl

Emission de substances corrosives : CT

Perméabilité de l'eau : NDP

Perméabilité aux vapeurs d'eau : NDP

Résistance à la compression : C30

Résistance à la flexion : F7

Résistance à l'usure : NDP

Isolation au bruit : NDP

Absorption du bruit : NDP

Résistance thermique : NDP

Résistance chimique : NDP



Consultez nos FDS sur



USAGE PROFESSIONNEL

Les indications d'emploi ci-dessus ne sont que des recommandations générales dont l'adaptation à chaque cas particulier est laissée au compte de l'utilisateur. Nous déclinons toute responsabilité quant aux conséquences de cette adaptation eu égard aux nombreux facteurs qui échappent à notre contrôle. Notre responsabilité est expressément limitée à la fourniture de spécialités conformes aux spécifications d'emploi figurant sur l'emballage.
Indice 2 / Août 2015

ISO 9001
ISO 14001
OHSAS 18001
BUREAU VERITAS
Certification

